Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL EN MUSICOLOGIE

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-MUSI-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Identifier les champs professionnels et les parcours d'accès** (2 questions) — **Page 3**
2. **Caractériser et valoriser son profil professionnel** (2 questions) — **Page 4**
3. **Analyser la production, la diffusion et la valorisation des savoirs** (3 questions) — **Page 6**
4. **Construire un positionnement professionnel adapté** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencemusicologie.fr/assets/annales/licence-musicologie/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Musicologie - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Identifier les champs professionnels et les parcours d'accès

L'association Le Diapason recrute une personne en appui à la recherche documentaire et à la médiation musicale pour produire des contenus numériques sur les musiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les documents présentent les champs professionnels, leurs activités et partenaires, ainsi que les parcours possibles pour accéder à la mission.

Partie 1

Question 1.1. Identifiez deux champs professionnels auxquels se rattache la mission de l'association. Pour chacun, indiquez deux activités concrètes mentionnées dans les documents et précisez le public ou le partenaire concerné.

Champ professionnel	Activités concrètes	Public ou partenaire
Recherche et documentation musicales	Repérer des sources; vérifier et référencer les informations	Bibliothèques, centres de ressources, services d'archives et équipes de recherche
Médiation et action culturelle	Préparer des ateliers d'écoute; adapter des contenus et présenter des œuvres ou répertoires	Publics des ateliers, publics non spécialistes, établissements scolaires et associations culturelles

La mission réunit ces deux champs : les sources documentent les répertoires régionaux, puis les scripts et ateliers les rendent accessibles. La recherche garantit la fiabilité des informations; la médiation adapte leur présentation aux destinataires. Les partenaires cités dans le dossier correspondent aux environnements de travail de ces activités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Recherche et documentation musicales, ainsi que médiation et action culturelle.

Question 1.2. À partir des parcours décrits dans le DT 1 et des exigences du DT 2, proposez deux parcours d'accès plausibles à la mission. Pour chacun, reliez une formation ou une expérience à une compétence attendue et justifiez la pertinence de ce parcours.

1. **Parcours documentaire :** licence de musicologie, complétée par une pratique documentaire ou une formation en documentation. La méthodologie de recherche permet de repérer les sources et de vérifier les références, compétences attendues pour préparer les capsules.
2. **Parcours de médiation :** licence de musicologie et expérience de médiation, éventuellement renforcée par une formation en action culturelle. La connaissance des répertoires aide à les contextualiser; l'expérience prépare à adapter les contenus et à contribuer aux ateliers d'écoute.

Ces deux parcours sont plausibles au regard des voies indiquées dans le DT 1 et des activités de la mission.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Parcours adaptés : musicologie et pratique ou formation documentaire; musicologie et expérience ou formation en médiation culturelle.

2. Caractériser et valoriser son profil professionnel

Le dossier présente la formation, les travaux universitaires, les expériences et les compétences numériques d'une personne en licence de musicologie. Il faut mettre ces éléments en relation avec les besoins de la mission et distinguer les compétences mobilisables, transférables et à développer.

Partie 2

Question 2.1. Relevez deux acquis du profil qui répondent directement aux besoins de la mission. Pour chacun, citez l'information du dossier qui l'atteste et expliquez son utilité dans le travail proposé.

Le dossier de recherche de 20 pages comporte une bibliographie commentée et des références à des enregistrements : cet acquis atteste une méthode documentaire utile pour sélectionner, vérifier et référencer les sources des capsules. Les deux notices de présentation d'œuvres, relues par l'enseignant responsable, attestent une pratique de rédaction et de relecture. Elles serviront à préparer des scripts clairs sur des répertoires musicaux pour un public non spécialiste.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Acquis : méthode de recherche documentaire référencée et rédaction de notices d'œuvres, directement utiles aux capsules destinées au public.

Question 2.2. Complétez le DR 1 en distinguant une compétence déjà mobilisable, une compétence transférable et une compétence à développer. Pour cette dernière, proposez une action réalisable dans les trois premiers mois de la mission et un indicateur permettant d'en apprécier le résultat.

Le profil apporte une méthode de recherche déjà mobilisable, attestée par le dossier universitaire et directement utile aux scripts. L'expérience en bibliothèque fournit une compétence transférable d'accueil et d'organisation, pertinente pour le travail en équipe et la gestion des ressources. En revanche, l'animation autonome reste à développer : la personne a seulement participé en binôme. Les deux ateliers prévus offrent un terrain d'apprentissage progressif, avec les retours comme indicateur.

Catégorie	Compétence retenue	Élément attesté	Action ou indicateur
Déjà mobilisable	Recherche documentaire et référencement	Dossier de recherche de 20 pages, bibliographie commentée et références d'enregistrements	Appliquer cette méthode à la préparation des scripts
Transférable	Accueil et organisation de documents	Six mois de bénévolat en bibliothèque associative, accueil du public et classement	Réinvestir ces pratiques pour organiser les sources et collaborer
À développer	Conduite autonome d'un atelier d'écoute	Participation en binôme, sans expérience autonome	Dans les trois premiers mois : co-préparer puis animer une séquence; indicateur : retours recueillis aux deux ateliers

DR 1 complété

Catégorie	Compétence retenue	Élément du profil qui l'atteste ou justification	Action ou indicateur si demandé
Compétence déjà mobilisable	Recherche documentaire et référencement	Dossier de recherche 20 pages; bibliographie commentée	Appliquer aux scripts
Compétence transférable	Accueil et organisation des documents	6 mois en bibliothèque; accueil et classement	Dans les 3 premiers mois : co-préparer puis animer une séquence; indicateur : retours des 2 ateliers
Compétence à développer	Conduite autonome d'un atelier d'écoute	Atelier universitaire animé en binôme; pas d'autonomie attestée	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mobiliser la recherche documentaire et l'expérience en bibliothèque; développer l'animation autonome en suivant les retours des deux ateliers.

3. Analyser la production, la diffusion et la valorisation des savoirs

Le DT 3 décrit les étapes de production, de validation et de diffusion d'une capsule de médiation musicale, ainsi que les responsabilités des intervenants. Les données de temps et de coût permettent d'analyser la charge prévue pour quatre capsules et de comparer leur coût au plafond budgétaire.

Partie 3

Question 3.1. Présentez dans l'ordre les étapes de production, de validation et de diffusion de la capsule, en identifiant le rôle de deux intervenants distincts. Indiquez à quel moment les références des sources documentaires sont vérifiées.

La séquence est la suivante : définir le sujet et le public avec la coordinatrice, repérer les sources, vérifier les informations et noter les références, rédiger le script, le faire relire par la coordinatrice scientifique, faire vérifier les autorisations par la personne référente, puis mettre en ligne et archiver la version validée. La personne en appui prépare les sources, les références et le script. Les références sont vérifiées au cours de la recherche documentaire, avant la rédaction. La coordinatrice scientifique valide le contenu éditorial; la personne référente vérifie les autorisations avant publication.

DR 2 complété : étapes et rôles

Étape ou calcul	Réponse du candidat
Ordre des étapes de production	Sujet/public > sources > script > validation > droits > diffusion
Moment de vérification des références	Références vérifiées pendant la recherche
Intervenant chargé de la validation éditoriale et rôle	Coord. scientifique : valide le script
Temps total pour quatre capsules	Calcul : ...; résultat : ... heures
Coût total de production	Calcul : ...; résultat : ... euros
Solde ou dépassement par rapport au plafond	Calcul : ...; résultat : ... euros
Mesure de maîtrise du budget préservant la vérification documentaire	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Références vérifiées pendant la recherche documentaire. La coordinatrice scientifique valide le contenu; la personne référente vérifie les autorisations avant diffusion.

Question 3.2. Calculez en heures le temps total de travail nécessaire à la réalisation des quatre capsules prévues. Chaque capsule nécessite 3 h 30 de recherche, 2 h de rédaction et 1 h 30 de vérification. Présentez le calcul en heures.

Pour une capsule, le temps de travail est de 3,5 h de recherche, 2 h de rédaction et 1,5 h de vérification, soit 7 h. Pour les quatre capsules, le calcul est : 4 × (3,5 + 2 + 1,5) = 28 h. La vérification documentaire est incluse dans ce total.

DR 2 complété : temps total

Étape ou calcul	Réponse du candidat
Ordre des étapes de production	
Moment de vérification des références	
Intervenant chargé de la validation éditoriale et rôle	
Temps total pour quatre capsules	Calcul : ...; résultat : ... heures 4 × (3,5 + 2 + 1,5) = 28 h
Coût total de production	Calcul : ...; résultat : ... euros
Solde ou dépassement par rapport au plafond	Calcul : ...; résultat : ... euros
Mesure de maîtrise du budget préservant la vérification documentaire	

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Temps total pour quatre capsules : 28 heures.

Question 3.3. À partir du plafond budgétaire de 840 euros, du coût de préparation de 120 euros par capsule et du coût total de mise en ligne de 90 euros, calculez le coût total et le solde disponible ou le dépassement. Proposez une mesure concrète pour maîtriser le budget sans supprimer la vérification documentaire.

La préparation des quatre capsules coûte 4 × 120 = 480 €. En ajoutant les 90 € de mise en ligne, le coût total est de 570 €. Le budget de 840 € laisse donc 270 € disponibles. Pour maîtriser les dépenses sans supprimer la vérification documentaire, mutualiser les recherches et les outils de production, puis limiter les frais de mise en forme non indispensables.

DR 2 complété : coût et maîtrise du budget

Étape ou calcul	Réponse du candidat
Ordre des étapes de production	
Moment de vérification des références	
Intervenant chargé de la validation éditoriale et rôle	
Temps total pour quatre capsules	Calcul : ...; résultat : ... heures
Coût total de production	4 × 120 + 90 = 570 €
Solde ou dépassement par rapport au plafond	840 - 570 = 270 € disponibles
Mesure de maîtrise du budget préservant la vérification documentaire	Mutualiser; préserver la vérification

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût total : 570 €. Solde disponible : 270 €. Mutualiser les moyens et limiter les dépenses non indispensables, sans réduire la vérification documentaire.

4. Construire un positionnement professionnel adapté

La candidature doit articuler les acquis du profil avec les besoins de l'association et préciser les limites de responsabilité de la personne en appui. Il faut rédiger une présentation pour un entretien et établir un plan de progression sur trois mois avec des objectifs, des interlocuteurs et des indicateurs de suivi.

Partie 4

Question 4.1. Rédigez une présentation professionnelle de 80 à 120 mots destinée à un entretien de recrutement. Reliez au moins deux acquis du profil aux besoins de la mission et annoncez un objectif professionnel précis.

Je prépare la validation de ma licence de musicologie, avec des cours d'analyse musicale, d'histoire des répertoires et de méthodologie de recherche. Mon dossier universitaire de 20 pages, sa bibliographie commentée et ses références à des enregistrements m'ont appris à sélectionner et documenter des sources. J'ai aussi rédigé deux notices relues par un enseignant et effectué six mois de bénévolat en bibliothèque associative. Ces acquis répondent aux besoins de recherche, de rédaction claire et de référencement du Diapason. Mon expérience d'atelier en binôme nourrit mon intérêt pour la médiation. Durant cette mission, je veux progresser vers la préparation puis la conduite encadrée d'ateliers d'écoute, tout en respectant les validations éditoriales et des droits.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Objectif professionnel : consolider mes compétences documentaires et éditoriales, puis progresser dans la médiation musicale auprès de publics non spécialistes.

Question 4.2. Proposez un plan d'action sur trois mois comprenant deux objectifs, une action pour chacun, un interlocuteur ou partenaire à mobiliser et un indicateur de suivi. Précisez également une limite de responsabilité ou un besoin de validation identifié dans le DT 3 et expliquez comment le traiter dans le cadre de la mission.

Ce plan de trois mois associe la fiabilisation des contenus à une progression encadrée en médiation.

Objectif et échéance	Action	Interlocuteur	Indicateur
Fiabiliser les références, mois 1 et 2	Vérifier les sources et compléter leur référencement dans les scripts	Coordinatrice scientifique	Proportion de références complètes dans les scripts
Progresser en médiation, mois 3	Préparer et coanimer un atelier d'écoute	Coordinatrice et équipe de médiation	Retours recueillis lors des ateliers

La personne en appui prépare les sources, les références et les scripts, mais ne valide pas seule le contenu éditorial ni les droits de réutilisation. Elle soumet le script à la coordinatrice scientifique, sollicite la personne référente pour les autorisations et signale toute source incertaine. La diffusion intervient après les validations consignées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorités : compléter les références et progresser en médiation. Les validations éditoriales et des droits restent aux responsables désignés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de positionnement professionnel en musicologie, session 2026, porte le code 26-LIC-MUSI-EP1, dure 2 heures et a un coefficient 3. À partir de la mission fictive de l'association Le Diapason, elle évalue l'identification des champs professionnels, la valorisation d'un profil, l'analyse d'un circuit de production de capsules musicales, la gestion des coûts et la construction d'un projet professionnel réaliste.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La mission mobilise notamment la médiation culturelle, la recherche documentaire et la production éditoriale de contenus numériques.
- Une compétence transférable s'appuie sur un acquis attesté et l'adapte à une tâche nouvelle de la mission.
- Le circuit suit cet ordre : cadrage, recherche et référencement, rédaction, validation éditoriale, vérification des autorisations, diffusion et archivage.
- Pour quatre capsules, le temps est 4 × (3,5 + 2 + 1,5) = 28 heures; le coût est 4 × 120 + 90 = 570 euros.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez chaque compétence et chaque parcours proposé par un élément précis des documents du dossier.
- Distinguez le travail de la personne en appui des validations éditoriales et de la vérification des autorisations.
- Présentez les calculs détaillés avec leurs unités et comparez explicitement le coût au plafond de 840 euros.
- Respectez les 80 à 120 mots de la présentation et renseignez les objectifs, actions, partenaires et indicateurs du plan.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la charge totale pour les quatre capsules ?

Additionnez les durées d'une capsule : 3 h 30 de recherche, 2 h de rédaction et 1 h 30 de vérification, soit 7 heures. Multipliez ensuite par quatre : la charge totale est de 28 heures.

Q : Qui valide le contenu et qui vérifie les droits de réutilisation ?

La coordinatrice scientifique relit et valide le contenu éditorial du script. La personne référente vérifie les autorisations de réutilisation avant publication. La personne en appui prépare le contenu et signale les incertitudes, sans se substituer à ces validations.

Q : Comment vérifier si la série respecte le plafond budgétaire ?

Multipliez le coût de préparation unitaire par quatre, puis ajoutez le coût total de mise en ligne : 480 + 90 = 570 euros. La différence avec le plafond de 840 euros donne un solde disponible de 270 euros.

Q : Quels éléments rendent un plan d'action professionnel vérifiable ?

Associez chaque objectif à une action réalisable, à un interlocuteur ou partenaire et à un indicateur de suivi. Cet indicateur doit permettre de constater le résultat, par exemple la proportion de références complètes ou le nombre de capsules publiées après validation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencemusicologie.fr/assets/annales/licence-musicologie/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Musicologie - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Musicologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.